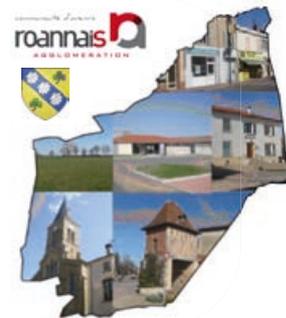


Saint Germain Lespinasse

Informations municipales



Bulletin numéro 21

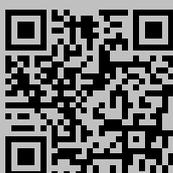
Septembre 2016

sommaire



- 2 & 3
Maison de santé
- 4 & 5
Actions jeunesse
- 6 & 7
Finances communales
- 8 & 9
Les projets privés
- 10 & 11
Repas CCAS - M. Fugain
- 12 & 13
10 ans du complexe
- 14 & 15
Entreprendre à St Germain
- 16 & 17
Curiosités germanoises
- 18 & 19
État civil 2015 - Infos
- 20
Agenda

<http://www.saint-germain-lespinasse.com>



édito

Cette fin d'année va être marquée par l'achèvement et la mise en service de la Maison de Santé. Saint Germain, comme nombre de communes en France, est confrontée à la problématique de la désertification médicale et à la difficulté grandissante de l'accès aux soins, notamment pour les personnes âgées. Les élus ont considéré que l'on ne devait pas subir cette fatalité sans agir et que c'était l'occasion de valoriser notre potentiel en investissant dans un équipement adapté, source d'une nouvelle attractivité pour pérenniser et développer les activités commerciales.

Dans un contexte concurrentiel, dossier après dossier, nous avons défendu les atouts de notre commune tant auprès de l'État que des autres financeurs et cet important travail a payé. Nous avons réussi à engager la construction d'une structure dans des conditions financières tout à fait privilégiées, ainsi qu'à réunir une équipe pluriprofessionnelle très impliquée dans la réussite du projet.

Nous nous félicitons aussi des importants investissements réalisés sur Saint Germain, entreprise CVS, Centre Educatif Fermé, Maison Familiale Rurale des Athiauds. Je souhaite, à cette occasion, souligner la solidarité intercommunale qui accompagne les projets de notre territoire et remercier son Président Yves Nicolin. Roannais Agglomération, permet à l'entreprise CVS de s'installer sur la zone des Oddins, en construisant le bâtiment et apporte un concours financier de 100 000 € au projet de la MFR et 194 000 € à celui de la Maison de Santé. Avec ces projets, ce sont près de 70 emplois qui vont être délocalisés sur notre commune et qui, bien évidemment, participeront au dynamisme économique et commercial.

Et puis c'est aussi le temps d'un anniversaire puisque notre Complexe Sports & Loisirs est depuis dix années au service des germanois. Là aussi ce fut un dossier compliqué, jugé démesuré par certains, inadapté pour d'autres. Je crois qu'aujourd'hui personne ne remet en cause cet investissement ambitieux pour notre collectivité et ceci nous pousse à continuer de penser que Saint Germain est une commune porteuse d'avenir, particulièrement en matière de services de proximité pour les habitants de notre bassin de vie.

Dans le cadre d'une démarche participative, les élus vous invitent à une réunion d'échanges autour de l'organisation de la vie communale, le jeudi 8 septembre 2016 à 20H30 à la salle d'animation.

Vous allez pouvoir découvrir, à la lecture de ce bulletin d'informations, le détail des projets que nous portons pour notre commune, au service de chacun.



Pierre COISSARD
Maire de Saint Germain Lespinasse

La Maison de santé de Saint Germain



Dès mars 2014, un très important travail a été engagé par les élus municipaux de façon à pérenniser le service de proximité de médecine générale sur notre commune. Il a été décidé de s'engager dans le programme national de maillage du territoire par l'implantation d'une maison de santé pluriprofessionnelle.

Nous devons concevoir rapidement un équipement immobilier adapté pour permettre de développer une approche moderne des soins propre à répondre aux attentes des jeunes médecins. Il fallait aussi se donner les moyens de nos ambitions en recherchant des partenariats permettant d'élaborer un portage financier rationnel.



Aujourd'hui, tout ce travail voit sa concrétisation dans la construction de ce nouveau bâtiment communal visant à développer un service de proximité.

Notre Maison de Santé a pour objectif d'offrir à la population de notre territoire un ensemble de services de santé principalement de soins primaires.

Le regroupement de plusieurs professionnels de santé sur un même lieu permettra d'assurer les soins ambulatoires courants. Par la mise en œuvre de réunions interprofessionnelles régulières au sein de la Maison de Santé, la mise en place de protocoles pluriprofessionnels de soins de premier recours permettra une prise en charge globale des patients et ainsi facilitera la coordination des soins.



Grâce à une collaboration avec des structures de prévention en santé existantes sur le secteur, les professionnels de santé participeront à des actions répondant aux besoins de santé de la population.

En permettant l'accueil de stagiaires sur la structure et en facilitant leur venue par la mise à disposition d'un logement, la Maison de Santé participera à intéresser des jeunes professionnels à ce type d'organisation libérale, et leur permettra d'envisager une éventuelle association.



Notre Maison de Santé est de type multisite, tous les professionnels de santé n'exerceront pas au sein de cette nouvelle structure, mais ils travailleront ensemble, de façon coordonnée, grâce à un projet de santé et un système d'information partagés.

Après de nombreuses démarches, notre projet a reçu un avis favorable à la fois de l'Agence Régionale de Santé et du Comité Régional de sélection, ouvrant droit à l'attribution de prochains financements dédiés à l'organisation de l'exercice des professionnels.



Les partenaires financiers du projet



AUVERGNE – Rhône-Alpes*



L'investissement immobilier représente 1 291 096 € hors taxes, la TVA étant récupérée.

L'objectif budgétaire recherché, pour permettre à la maison de santé de fonctionner et d'être attractive, est d'obtenir un prix de revient locatif pour les professionnels de santé situé entre 10 et 12 euros du m2 charges comprises.

Pour atteindre cet objectif, nous avons sollicité des aides financières auprès des différentes institutions. **La qualité du projet, les atouts incontestables de notre commune, l'implication des élus et des professionnels de santé ont permis de réunir un soutien financier conséquent.**

Sous réserve des dernières notifications; l'État est le principal financeur pour près de 50%, la Région Auvergne - Rhône-Alpes devrait apporter 15%, Roannais agglomération nous a attribué 15%. L'Europe pourrait aussi nous amener une participation du fait qu'il s'agit d'un bâtiment à énergie positive et de haute qualité environnementale. Le solde est couvert par un emprunt de 250 000 € au taux fixe de 1,16% qui nous sera remboursé, au même titre que les charges d'exploitation, par le produit des loyers perçus.

Même s'il reste encore beaucoup de travail, **l'objectif du conseil municipal** est en passe d'être atteint: doter la commune d'un équipement moderne et structurant sans en assumer les coûts de construction et les charges d'exploitation, en un mot, **une opération « blanche » à terme, pour le budget communal.**

L'équipe des professionnels médicaux partenaires du projet



Debout de gauche à droite: Maurice PERROT, Médecin - Pascal DUBOST Chirurgien dentiste - Anne Chantal NOIR Orthophoniste - Alain DURET Kinésithérapeute - Régis BRAT Kinésithérapeute - Catherine MARSAY Infirmière - Philippe DUCREUX Infirmier - Céline VALLAR Pharmacien - Anne-Sophie CHAMBOST Ostéopathe - Vincent CAVELIER Médecin - Léonore DUCHEZ Diététicienne - Karine GERBAY MARCEL Sage-femme.

Au premier rang de gauche à droite: Julien CHAIZE Kinésithérapeute - Quentin LEROUSSEAU Pédicure Podologue - Jonathan CHAMBOST Médecin - Brigitte COISSARD Pharmacien.

Portes ouvertes

La municipalité organise une matinée « **portes ouvertes** » de la Maison de Santé le:

samedi 24
septembre 2016
de 9H00 à 12H00

Ouverture de la
Maison de Santé le
**lundi 2 janvier
2017**

Invitation

Suite à l'installation d'un **défibrillateur**, au complexe, la municipalité organise, en partenariat avec les secouristes croix blanche, une séance de formation à son utilisation, tout public, à la salle de sports le:

samedi 17
septembre 2016
à 9H30



Secouristes Français
CROIX BLANCHE 

Les TAP

90 enfants en moyenne de l'école publique ont préparé tout au long de l'année des activités périscolaires. Celles-ci sont sous la responsabilité de la directrice du centre de loisirs périscolaire Aude Trambouze en accord avec la municipalité.

Pour la deuxième année, 30 d'entre eux se sont réunis 2 fois par semaine pour répéter une nouvelle comédie musicale. "Je veux apprendre"

Une représentation a été offerte aux personnes âgées du village à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, puis devant les parents et amis. Et la dernière s'est achevée durant le temps scolaire avec la présence des enfants des deux écoles, privée et publique.



L'été au City en famille

Après les travaux de préparation de l'emplacement (modification du grillage, décapage et étanchéité du sol), coordonnés par Jean-Pierre CHAUCESSE et effectués par les agents communaux, la pose du City-Stade a été faite par la société AGORESPACE début avril.

Élèves et instituteurs ont pu apprécier les différentes activités pouvant être pratiquées lors de la journée d'animation et de démonstration organisée le 28 avril.

Depuis, le city-stade a été largement adopté par les jeunes de notre commune et c'est avec satisfaction que l'on y constate une importante fréquentation.



Sur une idée de quelques jeunes germanois, Agnès JOIE et Laurent BOIREAU, élus municipaux, ont organisé, sous la responsabilité des parents, des tournois multisportifs chaque vendredi de la période estivale de 18h à 21h. Et la réussite est au rendez-vous! Au cours de ces rencontres amicales de foot, basket, hand-ball ou volley, les équipes mélangées de grands et de petits, dès 5 ans, dans une ambiance familiale, ont permis de créer des liens entre les jeunes. Les matchs s'étant déroulés dans un très bon esprit, l'expérience pourrait se renouveler.

Restructuration du Centre de loisirs

Depuis quelques années le Centre de loisirs « Nature enfantine » est installé dans un ancien logement de fonction de l'école publique, local vétuste et hors-normes. Il était urgent d'engager des travaux de restructuration et de mise aux normes pour assurer la sécurité des enfants.

Cette restructuration, placée sous la direction de Jean-Pierre CHAUCESSÉ, représente une dépense de 38700 €. Après dépôt de plusieurs dossiers, nous avons obtenu 80% de subventions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, du conseil départemental et du SIEL compte tenu des économies d'énergie qui seront réalisées.

Les employés communaux ont procédé aux démolitions, les fenêtres et portes ont été changées. Trois entreprises germanoises ont été sollicitées

Pierre MICLOT (Tolcim) a réalisé la nouvelle installation électrique.

Philippe VERRUY a installé de nouveaux sanitaires.

Guy PERRIER a réalisé les plafonds, doublages et peintures (pistache / framboise)

Il reste à installer de nouveaux revêtements de sol et le local reprendra ses activités pour le plus grand plaisir des enfants.



Association: Jeunesse Germanoise



Bravo aux jeunes de Saint Germain et Saint Romain pour l'organisation de deux soirées à l'occasion du quart et de la demi-finale de l'euro 2016.

Grâce à eux et mettant à profit la nouvelle installation de vidéoprojection installée à la salle d'animation, chacun a pu vivre un bon moment de convivialité et de ferveur partagée.



Les finances communales

Opérations de fonctionnement

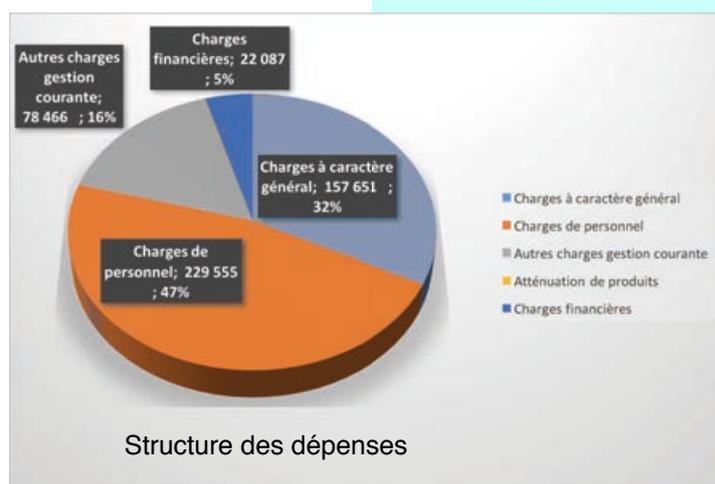
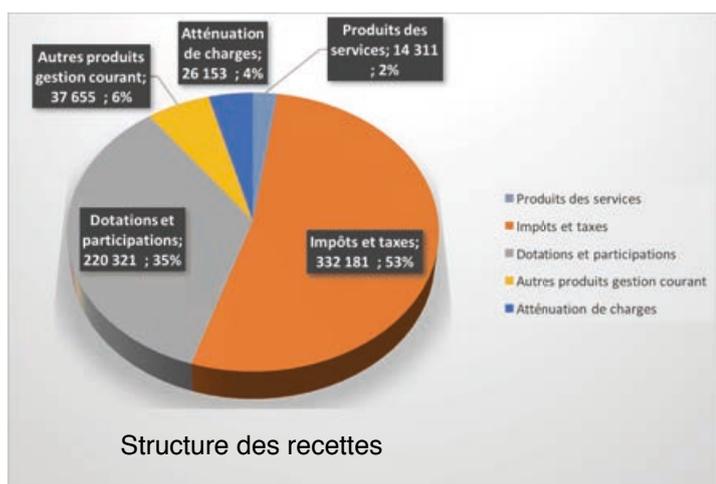
	Montant en €	Montant en € par habitant	
		Commune St Germain	Moyenne des communes(*)
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	611 813	504	668
dont: Impôts Locaux	291 814	240	255
Fiscalité reversée par les GFP	14 274	12	80
Autres impôts et taxes	25 663	21	36
Dotation globale de fonctionnement	156 494	129	143
Autres dotations et participations	63 827	53	46
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	477 027	393	530
dont: Charges de personnel	203 402	168	222
Achats et charges externes	154 729	127	147
Charges financières (intérêts d'emprunts)	22 087	18	22
Contingents	626	1	40
Subventions versées	41 747	34	21
RESULTAT COMPTABLE	134 787	111	138
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	373 446	308	410
dont: Emprunts bancaires et dettes assimilées	0	0	116
Subventions reçues	157 768	130	71
FCTVA	124 591	103	39
TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT	281 520	232	363
dont: Dépenses d'équipement	190 426	157	273
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	49 994	41	67
Remboursement des autres dettes	6 221	5	2
Résultat d'ensemble	226 712	187	184
AUTOFINANCEMENT			
Excédent brut de fonctionnement	172 294	142	165
Capacité d'autofinancement = CAF	135 891	112	147
CAF nette du remboursement en capital des emprunts	85 897	71	80
ENDETTEMENT			
Encours total de la dette au 31/12/2015	563 840	464	618
Remboursement annuel du capital de la dette	69 592	57	88

Concernant nos produits de fonctionnement, il faut noter l'augmentation significative de nos recettes fiscales +14249 € (sans augmentation des taux d'imposition communaux) ceci confirmant le dynamisme de la commune.

Comme l'ensemble des collectivités nous subissons la baisse des dotations de l'État -5%. Grâce à une gestion rigoureuse, le résultat comptable est le même que l'an passé.

Le passage à temps plein d'un des employés communaux entraîne une augmentation des charges de personnel, mais celle-ci est en partie compensée par une diminution des prestations extérieures.

(*) Il s'agit d'un comparatif avec des communes de même importance que la nôtre.



Le compte administratif 2015



La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital ; c'est l'indicateur de gestion par excellence qui mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour réaliser des opérations d'équipement. D'un montant de près de 86000 € cette capacité est préservée et permet d'assumer tout autant les investissements passés que ceux à prévoir pour assurer le développement de notre commune.



L'endettement est bien en rapport avec nos capacités de remboursement ; l'encours de la dette ainsi que le montant de remboursement annuel du capital restent bien inférieurs à la moyenne des communes de notre importance.

Soutien à la vie associative

La commune met à disposition les équipements communaux (Complexe sports & loisirs, Maison des associations, vestiaires et terrains de foot) et prend en charge l'intégralité des coûts d'exploitation.

De plus la commune verse des subventions:

Comité des fêtes 1525 € (dont une participation pour le feu d'artifice du 13 juillet de 855 €),
 Indépendante germanoise (basket) 1000 €,
 Filerin foot 900 €,
 Harmonie 1210 €,
 Pour chaque association de parents d'élèves (publique et privée) 450 € + 730 € de participation aux transports scolaires,
 Lecture pour tous 610 €,
 Jeunesse germanoise 500 €,
 Familles rurales 350 €,
 FNACA 180 €.

Opérations d'investissement

Dépenses	281 520
Acquisition de la propriété du centre bourg	12 966
Restauration de l'église	12 411
Construction complexe de salle	12 063
Travaux du groupe scolaire	9 055
Enfouissement de réseaux	6 221
Acquisition du terrain de la gare (revendu)	3 498
<i>Total du remboursement du capital des emprunts</i>	<i>56 215</i>
Construction maison de santé (avance de trésorerie)	71 155
Achat tracteur et divers matériels	70 800
Transfert budget assainissement à Roannais agglomération	34 880
Travaux réalisés par les employés communaux	7 776
Salle ERA - Installation de la vidéoprojection	5 288
Mise en comptabilité du PLU (en attente de remboursement)	4 809
Achat de 12 tables et 50 chaises (Maison des associations)	3 643
Maintenance de l'alarme incendie du complexe	3 128
<i>Étude d'accessibilité (écriture d'ordre)</i>	<i>2 820</i>
Mise en conformité installation électrique vestiaire foot	2 779
Salle ERA - Installation de la sonorisation	2 414
Réalisation du site internet de la commune	2 400
Achat matériel et installation décorations de Noël	2 016
Achat d'un défibrillateur	1 891
Réalisation du nouveau tracé du terrain de basket	1 824
Réparation toiture sacristie	1 382
Installation des jeux pour enfants (gravier)	1 316
Étude de faisabilité concernant le city stade	1 080
Achat d'un épandeur (sel, engrais)	690
Pose d'un film sur le vitrage du dojo	467
Remplacement gache électrique (complexe)	461
Divers matériel (taille-haies, rabot, aspirateur...)	698
Protection mousse de la porte du dojo	390
Achat d'une carte fax pour le photocopieur et disque dur	468
Achat d'un présentoir pour brochures	302
Confection de rideaux	249
Achats de détecteurs de fumée	180
<i>Total des dépenses d'équipement TTC (TVA récupérée en 2017)</i>	<i>225 306</i>
Recettes	373 446
Virement de la section de fonctionnement	68 530
Remboursement de la TVA payée en 2013	124 591
Solde subvention Conseil Départemental (groupe scolaire)	144 268
Subvention Conseil Départemental sur achat camionnette	3 500
Subvention État (Député Y. Nicolin) sur achat tracteur	10 000
Perception des taxes d'aménagements	18 634
Versement d'un fonds de concours (SIEL)	1 104
Étude d'accessibilité (écriture d'ordre)	2 820



projets d'initiative privée

pour le développement d'activités sur Saint Germain

Les travaux engagés par la MFR sont maintenant bien avancés. Ils consistent à adapter la vie résidentielle de la Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation de Saint Germain à l'évolution des effectifs.

Cette adaptation nécessite les travaux suivants: agrandissement du restaurant scolaire par création d'une nouvelle salle de restaurant de 150 places, extension de la cuisine pour passer en cuisine centrale, construction d'un nouvel internat et enfin réhabilitation d'une partie de l'internat existant en l'adaptant davantage à une vie d'internat d'aujourd'hui et améliorant ainsi les conditions d'accueil des élèves.

Ces travaux représentent un investissement de près de 2,5 millions d'euros financés avec le concours du Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes, du conseil Départemental ainsi qu'avec une participation de 100 000 € de Roannais Agglomération au titre de sa compétence en relation avec l'enseignement supérieur.

C'est dans ce cadre que le directeur Eric ARRIO a accueilli Sandra SLEPCEVIC, Conseillère Régionale et Romain BOST, Vice Président de Roannais Agglomération qui, en compagnie des élus Germanois et du Conseil d'administration de la MFR sont venus visiter le chantier.

1 MFR

Les Athiauds



2 Ecole privée

Sainte Marguerite

L'école maternelle et élémentaire est actuellement installée sur deux sites différents dans Saint Germain Lespinasse, maternelle rue d'Enfer et élémentaire rue des Écoles. Dans un souci de meilleure gestion économique et d'éducation des élèves, l'association des écoles catholiques de Saint Germain Lespinasse a choisi de regrouper les deux sites sur la rue des Écoles.

L'école maternelle occupera le bâtiment en fond de cour, qui sera agrandi et restructuré sur 221 m² avec deux salles de classe, une salle de motricité et un bureau de direction.

L'école élémentaire occupera le bâtiment en bordure de la rue Persigny sur 151 m², réaménagé pour recevoir les classes de CE, de CM ainsi qu'une salle de repos et une bibliothèque.

L'actuel préau est maintenu avec une nouvelle installation de sanitaires.

Cette situation dans le quartier du bourg où se trouve l'école publique et le Complexe sports & loisirs permet un regroupement fonctionnel d'un point de vue urbain.



3 Centre Educatif Fermé

Les Oliviers



La Fondation du Prado a acquis une propriété de 43900 m² située au lieudit « Les Oliviers » à proximité immédiate de l'échangeur de la RN7. La plus grande partie restera en fermage. Une surface de 11456 m² va être aménagée pour permettre le transfert du Centre éducatif fermé, actuellement installé à l'Hôpital-le-Grand.

Le projet consiste à construire un ensemble de bâtiments en rez-de-chaussée et à réaménager la bâtisse existante et ses dépendances. L'organisation des bâtiments indépendants et un terrain de sport délimiteront une cour intérieure fermée et sécurisée. Un préau au centre de la cour sera un lieu de rencontre et de convivialité. Les nouveaux bâtiments, composant cet ensemble, sont une cuisine collective, une unité d'enseignement de 90 m², une aile réservée à l'hébergement de 264 m² et une salle de sport de 130 m². Un terrain de sports de 495 m² sera aussi aménagé.



Le terrain est actuellement arboré, 17 arbres devront être supprimés et remplacés par autant d'arbres à haute tige d'essence locale (érables).

Les différents travaux vont débuter d'ici quelques jours pour une ouverture de l'établissement en septembre 2017. L'investissement est de 2 200 000 €. Le premier lot venant d'être attribué concerne le gros-oeuvre confié à l'entreprise germanoise MATTANA confirmant ainsi la volonté de la Fondation du Prado, quand cela est possible, de privilégier l'économie locale.

Prado Rhône Alpes Association, 200 Rue du Prado, 69270 Fontaines-Saint-Martin, 04 72 42 11 22

Etude d'aménagement global du bourg

De nombreux projets d'équipement, publics ou privés, sont initiés aux quatre coins du bourg. Les élus considèrent qu'il convient de travailler à définir une cohérence quant aux modalités de fonctionnement de ces nouvelles structures.

Maison de santé, entreprise CVS, City-Stade, Centre éducatif fermé, écoles publique et privée nous conduisent à réfléchir sur une vision d'ensemble d'aménagement du bourg et à lancer les études appropriées. Nous avons missionné le bureau d'études Réalité pour réaliser ce travail prospectif. Nous souhaitons à cette occasion associer les personnes qui désirent s'intéresser à ce sujet, c'est pourquoi des groupes de travail seront mis en place et des réunions publiques organisées.

Cette vue d'ensemble sera rapidement déclinée sur des problématiques et des points d'aménagements précis. Ceci concerne la restructuration de la rue des Écoles et les aménagements visant à améliorer la circulation au niveau des écoles et la liaison avec le Complexe sport & loisirs. L'aménagement de l'entrée du bourg coté RN7, incluant la desserte du centre éducatif, la sécurisation de la sortie du complexe sur la rue Méchin, les aménagements à prévoir en entrée et sortie de bourg, coté Maison de santé et entreprise CVS... et puis ceci concerne les problématiques de sécurité routière. Un travail préparatoire a été réalisé avec Xavier d'Orgeval, que nous remercions. Il convient de le mettre maintenant en cohérence pour avoir une politique d'aménagement sécuritaire uniformisée sur tous les sites pouvant présenter une dangerosité.





Le repas des aînés

Jeudi 7 janvier 2016





Michel Fugain

à Saint Germain

Tous les deux ans, l'Harmonie de notre commune organise un « concert de prestige ». Fort de la réussite du spectacle en 2014, il semblait difficile de faire mieux. C'était sans compter sur une rencontre fortuite entre Christophe LOPPIN et Michel FEUGERE,

trompettiste, ayant accompagné notamment Michel SARDOU, GAROU, Jean-Louis AUBERT, Diana KRALL, Stevie WONDER et bien d'autres artistes. Depuis trois ans, il travaille avec Michel FUGAIN sur la tournée « Pluribus ».

La collaboration entre Michel et les directeurs musicaux de l'harmonie, permet d'élaborer un grand projet de spectacle basé sur la chanson française. Chacun se met au travail : Armelle découvre une jeune fille talentueuse en chant (Meggie) et réunit une chorale pour l'événement. Michel et Christophe travaillent sur des arrangements musicaux sur mesure pour l'Harmonie, axés sur le répertoire de Michel FUGAIN. L'annonce de la venue de cet immense artiste, grâce à Michel FEUGERE, interroge et surprend les musiciens de notre village. En effet, Michel FUGAIN accepte d'être accompagné par un orchestre d'harmonie (une première pour lui !).



Les répétitions se multiplient ; et le jeudi 16 juin, Michel FUGAIN arrive au Complexe Sports et Loisirs (transformé en salle de spectacle) pour la seule répétition en commun. Rencontres, émotions, joies et la crainte de mal faire sont les sentiments les plus palpables pour tous.



Le lendemain, vendredi 17 juin, c'est le grand jour tant attendu. Pour Michel FUGAIN, c'est conférence de presse et découverte de notre territoire.

Ouverture des portes à 18h30 pour permettre à plus de 600 personnes d'assister à un concert unique: MICHEL FUGAIN à ST GERMAIN...

Un concert qui restera gravé à jamais pour tous ; une expérience magique.

Michel FUGAIN nous a confié : **« Une aventure inoubliable bien qu'improbable. Je garderais de tout ça un souvenir énorme. »**



Les 10 ans du Complexe Sports & Loisirs

Le projet...

Les premières études ont été lancées en 2002 pour répondre aux attentes des associations et des écoles et disposer d'un équipement conforme aux normes en matière de sécurité. Il convient de rappeler qu'à l'époque, le basket (comptant quelques courageuses) ne se jouait qu'en extérieur et que pour pouvoir pratiquer le judo, il convenait de réinstaller les tatamis à pratiquement chaque utilisation. Les travaux ont été lancés en 2004 et le complexe a pu être mis en service à l'automne 2006. L'inauguration officielle a été faite en septembre 2007, après la réalisation des aménagements extérieurs.

Cet équipement a représenté un investissement de 1 542 519 € hors taxes y compris les aménagements extérieurs et nous avons obtenu des subventions pour un montant de 954 295 € soit 62 %. Une partie de la somme restant à charge a été autofinancée et un emprunt de 250 000 € a été souscrit sur 20 ans. À ce jour, il reste à rembourser un capital de 145 840 €. En 2015 la salle d'animation a été louée 18 fois à des particuliers et a accueilli près de 40 réunions ou animations d'associations.

Cet anniversaire est aussi pour nous l'occasion d'un remerciement spécial aux élus et agents municipaux qui, tout au long de ces dix années ont pris soin du Complexe et notamment, sur la période actuelle, **Josiane CHARPENET**, adjointe au Maire, en charge de l'exploitation et **Maryse GERBEL**, employée communale, qui réalise l'entretien quasi quotidien de l'équipement. Avec ce travail efficace, nous pouvons constater le bon état du bâtiment, même après ces années d'utilisation malgré des utilisateurs pas toujours très respectueux...

Ancien centre d'animation



Les travaux



Inauguration



10 ans d'animations

Samedi 10 septembre 2016



Concert Rock Harmonie



Complexe Sportif Association Xtraordinaire de St-Germain-Lespinnasse



Théâtre; Le père Noël du lundi

10 ans de sport



FORUM
des associations entre 15H00 et 18H00
Salle de sports

Les associations germanoises vous invitent à leur rendre visite durant le forum qui se tiendra le samedi 10 septembre entre 15H00 et 18H00 à la salle de sports.

C'est l'occasion de vous présenter les activités proposées aussi bien sportives que culturelles.

LISTE DES ASSOCIATIONS GERMANOISES		
COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES GERMANOISES		
Association de la Jeunesse Germanoise	Alexis MOUTTET	06.01.27.85.10
Association Persigny	Michel DE LA TOUR DU PIN	04.77.64.52.44
Basket Indépendante Germanoise	Jérôme BRUN	04.77.64.56.60
Boule Germanoise	Yves DEYRAT	06.72.33.93.48
Club de la Bonne Humeur	Monique GUILLOT (interim)	
Comité des Fêtes	Christophe FRECHET	06.86.77.06.36
Country Côte Roannaise	Renée DEMURGER	06.12.30.37.95
Détente et loisirs créatifs	Liliane BOSSAND	06.11.20.69.40
F.N.A.C.A.	Jean BESSON	04.77.66.69.22
Familles Rurales	Arnaud CHIMIOT	
Gym Germanoise	Chantal DEVEAUX	04.77.64.59.36
Harmonie	Geoffroy LUTZ	06.10.65.15.99
Judo Club	David BOUTIER	06.87.65.66.75
Lecture pour Tous (relais médiathèque)	Marie Émilienne PUZIO	04.77.64.59.36
Union Sportive Filerin FOOT	Jean Jacques PERROTON	06.68.64.54.27

Invitation à une soirée festive

À l'occasion de cet anniversaire, la Municipalité a souhaité organiser un moment convivial auquel tous les Germanois sont cordialement invités.

À 18H30 nous marquerons le temps officiel de l'anniversaire de l'équipement autour d'un vin d'honneur. L'occasion d'échanger sur l'évolution de nos équipements et de marquer notre reconnaissance à tous les bénévoles qui animent la vie associative de notre commune.

REPAS RÉPUBLICAIN Puis, suivra un repas « républicain » réunissant la population autour des valeurs que nous partageons, celles du bien vivre ensemble. Le restaurant « Les Frangines » a en charge de préparer ce repas pour lequel il sera demandé une participation de 10 € par adulte et 5 € par enfant. Inscription et renseignements en mairie.

BLEU NUIT Cette soirée se clôturera par un bal populaire ouvert à tous, animé par l'orchestre Bleu Nuit. La buvette sera interassociative avec un bénéfice partagé entre les associations partenaires de l'organisation.

Nous comptons sur votre présence

Une

nouvelle entreprise sur la zone des Oddins

CVS AGENCEMENT a été créée en 2007, par deux jeunes entrepreneurs, Nicolas CARRIE et Florent VERCHERE, tous deux issus du monde de l'agencement.

L'entreprise conçoit, fabrique et pose du mobilier pour :

- L'aménagement de magasins, principalement des chaînes nationales et internationales (CHAUSSEA, JOUR DE FETE, MARJORIE, DAFY MOTO, ACT LA MODE....)
- L'aménagement de pharmacies
- L'aménagement d'établissements de jeux et hôtels/restaurants (CASINO JOA, PIZZA HUT.....)

Pour cela, CVS AGENCEMENT est équipée d'un atelier menuiserie et d'un atelier métallerie.

Depuis sa création, elle est installée au Coteau, mais étant donné son développement (effectif multiplié par dix en 9 ans), les locaux sont devenus trop exigus et plus assez fonctionnels. C'est pourquoi elle s'est lancée dans l'ambitieux projet de construire et d'aménager, en partenariat avec Roannais Agglomération, un nouveau bâtiment. L'effectif de 2016 est de 35 salariés.

Avec le soutien de Roannais Agglomération, notamment celui d'Yves NICOLIN, président et Philippe PERRON, vice-président, elle saisit l'opportunité de s'installer ZA LES ODDINS à Saint Germain Lespinnasse.

Les travaux ont commencé mi-février et aujourd'hui fin août ils touchent presque à leur fin.

Le déménagement sera progressif et commencera avec le dépôt (stockage des matières premières et produits semi-finis et finis). Le transfert des ateliers de production va s'opérer la première quinzaine de septembre : au

15 septembre, les premiers meubles germanois verront le jour !

Puis, courant octobre, ce sera au tour des services administratifs.

Fin octobre, l'entreprise costelloise deviendra officiellement entreprise germanoise.

Ce sera donc la fin d'une étape et le début d'une nouvelle.

CVS AGENCEMENT espère poursuivre son développement et monter en puissance...



25 avril 2016 - Visite du Président Yves NICOLIN



ACT LA MODE



CASINO JOA



www.cvsagencement.com



Entreprendre

à Saint Germain

Le Relais de flora

Une nouvelle rubrique destinée à présenter et faire connaître les acteurs économiques de notre commune.

Rencontre avec Thysbée et Hervé ATTARD qui nous présentent leur activité

L'idée a germé en 2005 suite à une baisse de production florale et avec un bâtiment de 100 m² qui ne nous servait plus. Un grand gîte d'étape de 29 couchages nous apparaissait comme une évidence. Ayant déjà construit notre maison nous nous sommes attelés à la tâche. Nos enfants nous ont également aidés et soutenus dans ce projet. Des financements ont été accordés par le Crédit Agricole et dès les premières formalités, il nous a paru évident que le soutien d'un label "Gîte de France" nous serait d'un grand secours. Nous avons mis plus de deux ans à sa réalisation et ouvert en mars 2007. En 2015 nous avons obtenu les 4 labels "tourisme et handicap".



Nouveauté 2017

Une roulotte fabriquée par nos soins qui peut accueillir 4 personnes avec salle de bains et coin-cuisine



Nous possédons le label "jeunesse & sport" ainsi que celui de "l'éducation nationale"

Les activités proposées

Pêche dans un petit étang, terrain de pétanque, jeux de disc-golf (9 paniers), nourriture des pensionnaires...

Les projets à venir

Création en 2017 d'une aire de jeux d'enfants (4 à 12 ans); création en 2018 d'une chambre handicapée supplémentaire ainsi que de 2 douches.



www.lerelaisdeflora.com

Le Relais de Flora, c'est un gîte d'étape 29 couchages et un gîte 7 couchages, location à la journée, en forfait 2 ou 3 nuits, week-end ou semaine.



Le relais de flora

chemin de philippeville
42640 St Germain Lespinasse

06 12 41 33 73

06 38 91 35 41

Le Château d'eau



Notre château d'eau est « une tour », qui a pour rôle de stocker l'eau potable. Cette dernière est envoyée dans le réservoir situé au sommet de l'ouvrage à l'aide de pompes. Le réservoir est situé plus haut que les consommateurs, afin que l'eau soit conduite jusqu'à eux via le réseau de distribution grâce à la pression exercée, selon le principe des vases communicants.



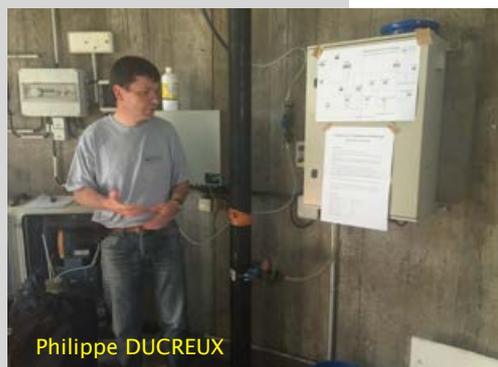
Le réseau d'adduction (réseau de La Goutte Picard) conduit l'eau des sources de captage vers l'usine de traitement, où elle est décantée, filtrée et désinfectée si nécessaire. Elle est ensuite conduite par un réseau de transfert jusqu'aux réservoirs (13 ouvrages sur ce réseau). Des pompes puissantes sont nécessaires pour créer une surpression qui fait monter au sommet de l'ouvrage.

Les premiers ouvrages du réseau datent de 1950, captage de la Goutte Picard et des sources du Vauzet, puis en 1961, captage des sources des Biefs et en 1968 construction de la station de traitement de La Goutte Picard.

La commune de Saint Germain a été desservie à partir de 1964. La construction du château d'eau date de 1965, la capacité de la cuve est de 300 m³ avec une hauteur d'eau maximum de 6 mètres pour un diamètre maximum de 9,85 mètres. La hauteur de l'ouvrage est de 34,65 mètres et l'accès au sommet comprend 129 marches puis une échelle de 8,60 mètres.

Une visite a été organisée le 27 mai dernier sur l'invitation du Président du Syndicat des Eaux de

la Teysonne Yves RIMOUX. Après les explications techniques de Philippe DUCREUX, en charge du bon fonctionnement de l'ouvrage, les plus téméraires ont pu accéder au sommet où la vue à 360° du territoire communal est époustouflante.



Philippe DUCREUX



Photo: Hervé DUVAUCHELLE

Les riottons

Origine de l'appellation: patois local venant de ruelle. Ruelle: petite rue étroite et passage entre le lit et le mur.

Dans le patois roannais: rueton, riotte, riotton, rieute, rieurton.

Autrefois dans notre région d'élevage, les bovins, ovins et caprins étaient gardés, surveillés, par les bergers ou bergères ou parfois enfermés dans les enclos entourés de haies épineuses.

L'invention du fil de fer barbelé par l'américain Joseph Glidden en 1874 modifia ce mode de gardiennage.

L'utilisation dans notre région des clôtures de barbelés se situe peu avant la guerre de 1914/1918 ou peu après.

Afin d'éviter les affrontements entre les troupeaux une double clôture s'imposa en limite des divers pacages.

Chaque clôture était donc implantée à 50 centimètres de la limite des parcelles ou des propriétés.

Il existait donc un espace de 1 mètre entre les deux clôtures. Aujourd'hui, cette habitude est encore respectée, il suffit d'observer. Il en était de même aux abords et au centre du village.

Dans les bourgs certains propriétaires ont ensuite entouré de murets leur jardin, leur cour. Ils ont alors conservé cette habitude, cette règle.

De ce fait l'espace muré de part et d'autre s'est transformé en ruelle et a été utilisé comme raccourci par les générations suivantes.

Avec le temps, ce passage est tombé dans l'espace public, il fait partie des curiosités de Saint Germain.

Certaines portions ont même leur dénomination au même titre que les rues Riotton de l'étang, Riotton de l'église, Riotton des loisirs.

Celui de l'étang servait de raccourci pour certains écoliers de l'école privée de garçons et il était amusant, lorsque l'étang était gelé et la glace suffisamment épaisse, de tenter le patinage. Les chutes étaient fréquentes et parfois brutales.

Mais l'instituteur, averti par on ne sait qui, venait surprendre les imprudents et leur remonter sérieusement les bretelles.

Et oui en ce temps-là les bretelles étaient de mise.



Une contribution de René Guillot

Mairie de Saint Germain Lespinasse

30, Rue de l'Oranger

42640 ST GERMAIN LESPINASSE

Tel : 04 77 64 50 20 Fax : 04 77 64 54 02

Le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 9H00 à 12H00

Adresse email:

mairie.stgermainlespinasse@wanadoo.fr

Site internet:

www.saint-germain-lespinasse.com

Conception et réalisation de ce bulletin:

Mairie de Saint Germain Lespinasse

Impression:

Les arts graphiques - Saint Romain la Motte

Correspondants - Journaux locaux

Jacques GAUNE « Le Progrès »

04 77 66 61 20 aj.gaune@wanadoo.fr

Andrée PUSCEDDU « Le Pays »

06 71 41 78 34 pusceddu1949@gmail.com



La réduction de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et pour la santé.

Pour respecter les évolutions réglementaires et l'abandon progressif du recours aux pesticides, la commune repense ses programmes d'entretien et demande l'adhésion des administrés afin qu'ils aient un regard différent sur la flore spontanée dans les espaces publics.



Considérant les travaux en cours sur la place du 8 mai et d'un commun accord avec les forains qui souhaitent recentrer leurs installations dans le bourg, la fête foraine des 24 et 25 septembre se tiendra sur l'espace du centre bourg.

Naissances

Freya NAMON née le 11 février 2015 Fille de Rémi NAMON et de Florie FERRET domiciliés 104, rue de Verdun

Kelly NOGUEIRA MARQUES née le 29 mars 2015 Fille de Raul NOGUEIRA MARQUES et de Elisa PEJOUX - 127, rue des écoles

Liam Raffaele MATTANA né le 21 avril 2015 Fils de Frédéric MATTANA et de Gaëlle VILLENEUVE - 122, rue des Ecoles

Enzo BOURNEZ né le 6 mai 2015 Fils de Damien BOURNEZ et de Blandine SIMON domiciliés 356, route de Renaison

Louis Gabriel PERROTON né le 11 mai 2015 Fils de Médéric PERROTON et de Léa BURDIN domiciliés route des Bleuets

Stessy Lucy Nicole PARAGE-JOJON née le 31 mai 2015 Fille de Pascal PARAGE-JOJON et de Natacha GOURRIN domiciliés 66, rue des Ecoles

Hanna Klara Sylvine POTONNIER née le 6 juin 2015 Fille de Florent POTONNIER et de Sylvie OBJOIS 290, route de Renaison

Emmy MONLOUP née le 20 juin 2015 Fille de Nicolas MONLOUP et de Marlène CHORGNON domiciliés 94, rue Croix Saint James

Simon Paul Alain BERTHELIER né le 30 juin 2015 Fils de Sylvain BERTHELIER et de Claudie POYET domiciliés 250, rue Croix Saint Claude

Flavie PONCET née le 1 juillet 2015 Fille de Adrien PONCET et de Jennifer LASSENE domiciliés 76, rue de l'Oranger

Devran BAHTIRI né le 19 juillet 2015 Fils de Dzeljan BAHTIRI et de Ajsa DIBRANI domiciliés 45, rue de l'Oranger

Timothé ROLLET né le 24 juillet 2015 Fils de Mickaël ROLLET et de Aurélie LONGEFAY domiciliés 395, rue Persigny

Nolan Christian Patrick DE RIDDER né le 25 juillet 2015 Fils de Jonathan DE RIDDER et de Elodie FABRE domiciliés « Les Chambonnes »

Grégoire Célestin BELLIS né le 3 août 2015 Fils de Ludovic BELLIS et de Juliette COUSSEAU Lotissement Clos des Vignes

Nicolas Christophe Raydon KERHERNO né le 22 août 2015 Fils de Nicolas KERHERNO et de Sabrina PINHAL domiciliés 500, route de Roanne

Ethan BERNAT né le 25 août 2015 Fils de Hervé BERNAT et de Mélanie PERROTON domiciliés « Les Sables »

Alice Marie OJEDA née le 26 septembre 2015 Fille de Jérôme OJEDA et de Nathalie ECHAUBARD domiciliés 71, rue de la Madone

Dorian AUGIER né le 2 novembre 2015 Fils de Romain AUGIER et de Rosen MEUNIER domiciliés lieudit « Beauregard »

Emeric Michel CHAGNEAU né le 23 novembre 2015 Fils de Benjamin CHAGNEAU et Sandrine AUGENDRE domiciliés 395, rue Persigny

Armèle Alexandra PERRET née le 24 novembre 2015 Fille de Nicolas PERRET et Laetitia SENDEL domiciliés rue Croix Saint Claude – Lotissement Clos des Vignes

Mariages

Lilian PERNET et Fabienne CHAVEROCHE le 4 avril 2015

Benjamin LAFONT et Amandine PORTAL le 23 mai 2015

Bruno BIGARD et Zahia BOUABID le 30 mai 2015

Douglas MOURADIAN et Laëtitia DUBOUIS le 11 juillet 2015

Nicolas YON et Marine CARTALAS le 25 juillet 2015

Sébastien RIVAUD et Anne-Laure GIRARD le 8 août 2015

Jérôme MAILLARD et Caroline CLERMONT le 19 septembre 2015

Décès

Alice COLIN épouse CROS décédée à Saint Germain Lespinasse le 22 février 2015

Claude GONTARD décédé à Saint Germain Lespinasse le 13 mars 2015

Marie Francia COTE veuve DECORET décédée à Saint Germain Lespinasse le 26 mars 2015

Jean CROS décédé à LA PACAUDIERE le 30 mars 2015

Henri REUTER décédé à ROANNE le 3 mai 2015

Jean COULPIER décédé à MABLY le 8 juillet 2015

Denise PASSOT épouse BERGER décédée à LA PACAUDIERE le 8 juillet 2015

Simone BONNOT veuve BOUCHERY décédée à ROANNE le 24 juillet 2015

Roger IMBERT décédé à ROANNE le 16 août 2015

Clotilde JACQUY veuve BONNEFOY décédée le 2 octobre 2015

Georges RIVOLLIER décédé à ROANNE le 25 novembre 2015

André REMONTET décédé à Saint Germain Lespinasse le 1 décembre 2015

Marie-Baptistine RANVIER veuve ALIX décédée à ROANNE le 18 décembre 2015

Du changement à l'école Sainte Marguerite

Mme Delbaere, ayant souhaité être mutée dans l'Allier, c'est Fabienne Martin qui prendra la direction de l'École Sainte-Marguerite dès cette rentrée scolaire.

La répartition des classes 2016-2017 sera la suivante :

PS-MS : Mme Virginie Poyet-Chevalier; GS-CP : Mme Alex; CE1-CE2 : Fabienne Martin et Nathalie Chambriard (Décharge de direction le jeudi); CM1-CM2 : M. Millet

Cette année sera l'année du regroupement des deux sites sur le site de la rue des Écoles. Les travaux de réaménagement commenceront le lundi 29 août et devraient s'achever en janvier 2017.

C'est également en début d'année 2017 que les enfants devraient rejoindre les enfants de l'École Publique pour déjeuner à la cantine municipale au premier service.

Fabienne Martin souhaite que l'École se pérennise dans un climat de confiance aussi bien avec la municipalité, l'École publique qu'avec tous les acteurs qui oeuvrent au quotidien pour le bien-être des enfants.

Les deux écoles envisagent de collaborer sur divers projets, notamment pour les commémorations, la grande lessive... dans la bonne entente et la convivialité. Contact: 06.95.40.06.00.



Fabienne MARTIN

Incivilités - À chacun de réviser ses comportements dans le respect de tous

Au niveau des PAV (**Points d'apports volontaires**) il est exaspérant pour les employés communaux de constater le manque de civisme de certains quant au respect de la réglementation.

Pour rappel: Les déchets doivent être déposés dans les conteneurs qui leur sont destinés selon les consignes de tri. **Aucun déchet ne doit être déposé au pied des conteneurs.**

Une surveillance vidéo des deux sites (Gare et complexe) sera mise en place pour que les contrevenants soient mis face à leurs responsabilités.



Bordure du riotton des loisirs...

Responsabilisation



Nous sommes trop souvent confrontés à la **divagation de chiens** notamment dans le bourg avec le danger que cela représente. Si vous aimez votre animal offrez-lui une médaille avec votre numéro de téléphone. En cas de problème nous pourrions vous contacter et prendre les mesures appropriées évitant ainsi à votre animal le traumatisme de la fourrière.



Installation de Stéphane COUAVOUX

Dimanche 22 mai 2016, avec Sandra SLEPCEVIC, conseillère régionale, et Marcel AUGIER conseiller communautaire délégué à l'agriculture à Roannais Agglomération nous avons, à l'invitation des jeunes agriculteurs, marqué l'installation de Stéphane COUAVOUX au sein du GAEC PIG-MILK situé aux Gayets à Saint Germain Lespinnasse.

L'occasion d'apprécier une belle dynamique d'entreprise, d'échanger sur les problématiques des jeunes agriculteurs et de partager un agréable moment de convivialité. Bonne réussite à Stéphane.



AIDES À L'HABITAT

avec Roannais Agglomération, améliorez votre cadre de vie

Vous êtes

- propriétaires occupants
- propriétaires bailleurs
- investisseurs
- copropriétaires

Roannais Agglomération vous accompagne dans vos travaux de rénovation énergétique grâce à :

- Des aides financières
- Des conseils personnalisés gratuits

Roannais Agglomération

AGENDA

Samedi 10 septembre 2016

Fête des 10 ans du Complexe Sports & Loisirs

Samedi 17 septembre 2016

Formation à l'utilisation du défibrillateur

Samedi 24 septembre 2016

Porte ouverte de la Maison de Santé

les 24 et 25 septembre

Fête patronale

Samedi 1 octobre 2016

Fête des classes en 6

du 3 au 12 octobre

Bourse aux vêtements d'hiver

Au mois d'octobre 2016

Concert du CCAS à l'église

Dimanche 23 octobre 2016

Concours de belote des Ecoliers Germanois

Lundi 31 octobre 2016

CCAS - Soirée Halloween

Jeudi 10 novembre 2016

Don du sang

Vendredi 11 novembre 2016

Commémoration de l'armistice

Concours de belote de l'US FILERIN FOOT

En novembre 2016

Sainte Cécile de l'harmonie

Samedi 19 novembre 2016

Soirée cabaret - Le père Noël du lundi

Samedi 26 novembre 2016

Marché de Noël des Ecoliers Germanois

Samedi 3 décembre 2016

Bal de la country

Dimanche 11 décembre 2016

Spectacle de Noël du Comité des fêtes

les 16 et 17 décembre 2016

Spectacle de Noël de la MFR Les Athiauds

Mardi 27 décembre 2016

Tournois de Foot en salle U7 et U9

Jeudi 12 janvier 2017

Repas du CCAS

Samedi 14 janvier 2017

Vœux de la municipalité



à la salle de sport

Présentation et démonstration
des équipes associatives

à 18H30

Réception de la population
et vin d'honneur à l'occasion
des 10 ans du complexe

à 20H30

REPAS RÉPUBLICAIN

Salle d'animation

Participation

10€ adultes et 5€ enfants



à partir de 22H00

Soirée dansante

Orchestre BLEU NUIT

Entrée libre



Buvette inter-associative
Réservez votre journée

Samedi 10 septembre 2016